Championnat Interclubs de Polynésie

1 Nature de la Compétition

* La FAPF organise le Championnat Interclubs de Polynésie 2022.
* Il sera organisé conformément aux différents règlements de la FFA et de la FAPF.
* Tous les athlètes des catégories benjamins à master peuvent y participer.

2 Epreuves

* Le Championnat se déroulera le dimanche 3 avril 2022 au stade de la Punaruu.

2.1 Programme

Lors du Championnat Interclubs, le club devra présenter un athlète homme et une athlète femme dans chaque épreuve (et une équipe de relais mixte) sur le programme suivant :

Masculins

* 100m-400m-1500m-3000m-50mhaies 84 cm -200m haies 76 cm - 2000 m marche - Hauteur - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - relais 10 x 200 m

Féminines

* 100m-400m-800m-3000m-50mhaies 76 cm-200m haies 76 cm - 2000 m marche - Hauteur - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - relais 10 x200 m

Les épreuves benjamins / benjamines

* 100m-50m haies 65 cm - Hauteur - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - relais 10 x 200 m

Les épreuves minimes

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| BF | BG | MF | MG | OPEN F | OPEN H |
| 7M50 /65CM | 7M50 /65CM | 8M/65CM | 8M50/76CM | 8M50/76CM | 9M14/84CM |

* 100m-50mhaies 76 cm -200m haies 76 cm- 2000 m marche - Hauteur - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - relais 10 x 200 m

Tableau intervalles et hauteur des haies suivant les catégories

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Master F 40-49 | Master H 40-49 | Masters F50 et + | Masters H50 59 | Master H60 et + |  |
| 8M/65CM | 8M50/76cm | 7M50/65cm | 8m/76cm | 7M50/65 cm |  |

Pour le 200haies de Min à Senior H et F haies à 76 cm

Masters 40 ans et + haies à 65 cm

* 1. Possibilités de participation
* Tous les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie.
* Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours. Il pourra, en outre, prendre part au relais. Les athlètes s’assureront que la programmation horaire leur permet cette double participation.

3 Règlements Techniques des épreuves

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétitions seront appliqués avec, pour les catégories, les précisions suivantes :

Saut en Hauteur, montée de barres tous les 5 cm :

durant la totalité du concours, le temps accordé à un athlète à l’appel de son nom, pour chaque tentative, ne pourra pas dépasser 1 minute sauf en cas d’essais consécutifs où la durée sera portée à 2 minutes. Les dispositions de la règle de compétition 180.17 dans le cas où il reste moins de 4 concurrents, ne seront pas applicables.

Triple saut

A chacun des essais, le concours débutera avec la planche à 5m, 7 m et se poursuivra avec la planche à 9 m puis celle à 11 m.

Pour le saut en longueur et le triple saut, ainsi que pour tous les lancers, il y aura 4 essais.

4 Organisation générale

Tous les clubs de Polynésie sont invités à participer à cette compétition.

4.1 Classements

* Les classements se feront par l’attributions d’un total de point en fonction de la place obtenu {nombre d’équipe + 1 point}.
* Dans tous les cas : forfait, abandon, non classé ou disqualification, un point sera marqué.

4.2 Organisation de la compétition

* Pour les épreuves de relais, les équipes sont composées de 5 hommes dont au moins 1 benjamin et 1 minime 5 femmes dont au moins 1 benjamine et 1 minime.
* Les tirages au sort d’attribution des lettres pour l’attribution des places au départ des courses individuelles et de l’ordre de participation dans les concours, seront effectués.
* Les clubs participant aux interclubs, devront renseigner la composition de leur équipe auprès de la FAPF [dt@fapf.pf](mailto:dt@fapf.pf) , et cela impérativement avant le 25 mars 2022.
* Les changements seront autorisés et devront être signalés, auprès du secrétariat de la compétition, au plus tard 1h avant le début de la première épreuve.
* En cas de changement dû à un cas de force majeure, ce changement devra être réalisé auprès du secrétariat de la compétition, après avis du délégué technique (par exemple, athlète venant de se blesser dans une autre épreuve ou à l'échauffement).

5 Qualification des athlètes

* Pourront seuls concourir au titre de leur club, les athlètes licenciés pour celui-ci au plus tard la veille de la compétition qualificative à laquelle ils participeront.
* Pourront concourir les athlètes licenciés compétitions.
* Chaque équipe sera tenue de fournir pendant la totalité de la compétition au moins trois officiels.